Le Collectif ne désarme pas

Un avis dans la presse sur notre Assemblée Générale du 19 Septembre 2018:

Les Nouvelles St Rémy19septembre

Le Collectif donne son avis sur la ligne 18

Le Collectif émet un avis négatif à toute partie du projet de Ligne « L18 » fragilisant la ligne sud du RERB.

Plus explicitement, tout élément de ce projet :

- Qui remet en cause la possibilité de stocker des trains RERB supplémentaires sur le ' »hub » industriel de Massy-Palaiseau. En cela le Collectif est opposé au blocage pour ce long chantier des terrains CEMEX (OA12 p168/440 de L18_DAE_Volet_F_Annexes_oct 2017.pdf, soit le volet F-14) initialement prévus pour 5 voies de garage RERB supplémentaires.
- Qui impose ainsi le déplacement de voies garages du RERB en bout de ligne, loin des véritables besoin et surtout de toute maintenance, alors que la prochaine décennie sera marquée par un matériel en fin de vie et un nouveau matériel de remplacement en rodage et « déverminage ».
- Qui dénature et dégrade, avec ce déplacement, la fin de ligne RERB à Saint-Rémy dans le Parc Naturel Régional de la vallée de Chevreuse.
- Qui entraînerait des travaux précipités, compte-tenu des risques de catastrophe déjà annoncés par le sinistre du 12/06/2018 en sortie de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Enquête Ligne 18

Avis du Collectif rendu sur le dossier d'enquête publique de la RATP

Voici la position du collectif inscrite au registre de l'enquête publique le 15/02 en 3 avis (n° 173, 174 et 175) compte tenu de la taille limite :

- 1. Collectif Avis sur le projet de création de voies de garage
- 2. Annexe 1: 180129 RATP Anomalie Intégration séq 3
- 3. Annexe 2: 180129 RATP Anomalie Intégration séq 2

Avec le lien vers la vidéo référencé dans l'avis:

<u>Réunion d'information à l'Espace</u> <u>Jean-Racine</u>

VOTRE AVIS COMPTE

Cette réunion (cliquer sur le lien pour l'<u>invitation</u>) a rassemblé ce lundi 29 janvier plus de 250 personnes à l'Espace Jean-Racine venue s'informer sur l'<u>enquête</u> <u>publique</u> qui se terminera le 16 février au sujet du projet RATP en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Après plus de deux heures de réunion, de questions-réponses et d'avis partagés, le Collectif espère que chacun pourra mieux appréhender les enjeux de cette enquête.

Nous laissons d'ores et déjà à disposition sur le lien ci-dessous le prospectus qui était distribué avec les points-clefs présentés, en incitant chacun à **se demander**

comment et si la RATP a cherché à EVITER- REDUIRE et COMPENSER les impacts de son projet au regard des avantages réellement attendus.

<u>Cliquer ici : la présentation de lundi 29/01 à l'espace Jean Racine</u>

Cliquer ici : Prospectus n°3 enquête publique janvier 2018

Encore une fois votre avis compte. N'oubliez pas de le faire connaître à l'enquêteur, en mairie ou même sur le lien du site d'enquête :

Cliquer ici: lien vers le site d'enquête (enquête terminée)

Source video: http://www.saintremyenvironnement.fr/projetratp.html

http://polegaresaintremy.fr/cms1/wp-content/uploads/2018/02/02_Projections.mp4 Les différents bruits du train en circulation :

Côté Nord (Rue Ditte):

 $\frac{http://polegaresaintremy.fr/cms1/wp-content/uploads/2018/01/04_nuisance-reb-côté-nord-circulation-de-trains.m4v}{erB-côté-nord-circulation-de-trains.m4v}$

Côté Sud:

de nuit:

http://polegaresaintremy.fr/cms1/wp-content/uploads/2018/01/06_la-nuit-presentation-video.m4v



En plus d'exprimer à l'enquêteur vos remarques sur ce projet vous pouvez soutenir notre combat contre ce projet en l'état en signant sur notre appel à financement participatif sur le lien :

10 € pour stopper le projet d'extension de voies de garage à Saint-Rémy

Lien vers les détails sur cette enquête

L'enquête publique est ouverte pour le projet Saint-Rémy

1 avis = 1 voix, même pour les associations, pétitions, ... Le dépôt de vos avis est donc primordial pour nous faire entendre.

Nous avons été alertés par la presse 15 jours avant, par affichage...

…le message a été relayé aussi par <u>tract</u> et sur les sites (<u>Mairie</u>, <u>EPAC</u>, <u>CoURB</u>, <u>SRE</u>, Union des Amis du Parc, Associations de quartiers)…

...l'enquête publique est ouverte pour le projet Saint-Rémy depuis le 15-janvier 2018 0h00...

... jusqu'au 16-février 2018.

Il s'agit d'une enquête publique environnementale que le maitre d'ouvrage (RATP) est légalement tenue de réaliser.

Durant cette enquête, la RATP dévoile son **étude d'impact environnementale** et répond à l'avis que l'Autorité environnementale a formulé fin 2017. Cette présentation permet à l'enquêteur de recueillir l'avis du public, soit de vive voix durant les permanences, soit sur les registres en Mairie (Saint-Rémy et Gif), soit sur le site Internet (Cf. liens ci-dessous).

Dates, lieux et horaires des permanences :

- Mercredi 24 janvier 2018 Mairie de Gif de 15h00 à 18h00
- Samedi 3 février 2018 Mairie de Saint-Rémy de 9h30 à 12h00
- Jeudi 8 février 2018 Mairie de Saint-Rémy de 14h00 à 17h00
- Vendredi 16 février 2018 Mairie de Saint-Rémy de 14h00 à 17h00

Le dossier est consultable en Mairie ou sur le site d'enquête:

- Liens ne fonctionnant plus, l'enquête étant terminée:
 - Le site de l'Enquête publique : Cliquer ici
 - Le site de la RATP : Cliquer ici
 - Pour déposer un avis, cliquez ici
 - Pour consulter le dossier, cliquez ici
- Liens officiels encore en fonctionnement (à défaut nous contacter en cas de problème pour télécharger les documents):
 - Télécharger le dossier complet d'enquête, cliquez ici
 - Pour ne prendre que certaines parties du dossier, <u>cliquez ici</u> et aller ainsi à l'essentiel :
 - 08 SDLB DEP ST REMY-Mémoire en réponse_Vf dec2017 (13,94 Mo) à l'Avis de l'Autorité environnementale disponible en version navigable sur le lien suivant: ICI
 - 06.13 SDLB DEP ST REMY-Pièce_D-EIE-Chap 13 Annexes Vf dec2017 (102,33 Mo)
- Pour ne charger que les partie suivantes, cliquez sur nos liens :
 - <u>08 SDLB DEP ST REMY-Mémoire en réponse-juste la réponse</u>, à comparer à l'<u>Avis de l'Ae</u>

- 06.13 SDLB DEP ST REMY-Pièce D-EIE-Chap 13 Annexes
 - Etude d'intégration paysagère INGEROP/ V.Broez aux pages : 759 à 856
 - Etudes acoustiques aux pages : 621 à 699

En plus d'exprimer à l'enquêteur vos remarques sur ce projet vous pouvez soutenir notre combat contre ce projet en l'état en signant sur notre appel à financement participatif sur le lien :

10 € pour stopper le projet d'extension de voies de garage à Saint-Rémy

<u>Elections Municipales 2017 - avis</u> <u>des candidats sur le projet RER-B</u>

Elections Municipales 2017 - Résumé des entretiens, échanges et communications sur le Projet RER-B

Ces dernières semaines les associations 'Collectif-Pole-Gare-Saint-Rémy' et 'Riverains RER-B Saint-Rémy' ont rencontré et échangé avec les candidats, ainsi qu'analysé leurs communications, pour obtenir leurs avis et leurs positions sur ce projet.

Pour cela nous avons travaillé avec une liste de questions qui leur a été transmise.

- **NOTA 1**: ayant appris tardivement la constitution de la liste PNQV, nous n'avons pu avoir de rencontre ; notre questionnaire a été transmis mais nous n'avons pas de retour au jour de première publication.
- NOTA 2 : nous comptons mettre à jour cette page autant que nécessaire si de nouveaux éléments ou correction nous venaient de toute liste.
 Ainsi, n'hésitez pas à revenir la consulter.

 Nota du 01.12: nous ajoutons plus bas les réponses reçues depuis de la liste 'PNQV'

Légende des retours :

- **SREM**= liste « St-Rémy-En-Marche » conduite par D.Dufrasnes
- **SRT**= liste « St-Rémy-Toujours » conduite par JL.Binick
- LILA= « Liste d'Intérêt Local pour Avancer » conduite par D.Bavoil
- **PNQV**= liste « Pour Notre Qualité de Ville » conduite par A. PLANCQUEEL-BECKER

L'ordre des réponses ne reflète que la chronologie de nos rencontres.

QUESTION 1 - Phase 1

Etes-vous prêts à exiger des dispositifs acoustiques à <u>l'état de l'art</u> (ex: tapis antivibratiles, aiguillages à cœur mobile,...) pour <u>toute liaison</u> (aiguillages) nouvelle ou existante afin de réduire les nuisances sonores et vibratoires dues aux mouvements des trains supplémentaires ?

- **SREM**: (Cf. tract n°4 & n°5) nous demanderons à la RATP l'utilisation d'aiguillages de dernière génération et de tapis anti-vibratiles, et que tout soit arrêté la nuit. Nous ferons établir une carte des bruits dès le début de mandat [Note du Collectif: 'ne pas oublier les existants' Cf. Motion proposée en 2016-juin évoquée ci-dessous].
- **SRT**: Nous nous engageons à négocier ardemment avec les représentants de la RATP pour obtenir les dispositifs acoustiques dernière génération pour toute nouvelle liaison, afin de réduire les nuisances sonores et vibratoires. Nous procéderons également à une requête concernant les liaisons (aiguillages) existantes.
- LILA: OUI Il faut exiger de la RATP tous les dispositifs permettant de réduire les nuisances sonores. De plus, vis-à-vis des dégradations occasionnées par les travaux, la mairie aurait dû faire, avant le début des travaux, un référé préventif. Il faut le faire d'urgence.
- PNQV : Oui. Madame le Maire a initié une première réunion avec la

Direction de l'exploitation et les riverains de la Gare en 2016, ce qui ne s'était jamais produit auparavant. Chacun a pu s'exprimer et le Maire s'est positionné fermement face à la RATP afin de limiter les nuisances relatives à l'état du matériel existant. Elle continuera donc à porter les demandes des membres de l'association Riverains RER B afin d'améliorer la qualité de vie à proximité des voies. En ce domaine, la volonté de notre équipe est caractérisée notamment par la participation en son sein d'un adhérent actif dans l'association.

QUESTION 2 - Phase 2

Etes-vous prêts à vous engager publiquement, au côté des associations, pour défendre les alternatives au choix de St Rémy auprès de la RATP et du STIF // des élus territoriaux, Essonniens, le maire de Massy en particulier // de nos députés ?

- **SREM**: [voir tracts n°4]
 - Notre liste peut déjà compter sur le soutien de notre député et notre sénateur
 - Notre volonté est de travailler avec les autorités compétentes, les élus concernés et les associations pour étudier des alternatives et obtenir des réponses de la part de la RATP à l'avis de l'autorité environnementale qui nous est favorable.

- **SRT** :

- Nous interviendrons auprès des autorités politiques concernées pour faire entendre les voix des St Rémois à l'issue de l'enquête publique et en prenant soin de bien réitérer les préoccupations exprimées à l'issue de l'étude d'impact Rail Concept, notamment sur la question des voies 10 et 4T.
- Nous demanderons, au STIF et à la Région, l'organisation d'une réunion publique en présence de Valérie Pécresse pour faire valoir les intérêts et les préoccupations des St Rémois à l'égard de ce dossier et inviterons aussi la presse locale pour s'en faire le relais.

- LILA: OUI Il faut relancer une vraie négociation en s'entourant de tous les acteurs (département, Parc Naturel, Communauté de Commune, maires des villes avoisinantes ou impactées, élus nationaux, ..), comme cela s'était fait avant 2014. [Cf. 'Programme']:
 - Nous renouerons le dialogue interrompu par la majorité sortante.
 - Nous associerons à la démarche de la commune le Collectif Pôle Gare, le PNR (Parc Naturel Régional), la CCHVC (Communauté de communes), le département et les villes environnantes
 - Nous ferons des contrepropositions et ne tomberons pas dans une opposition stérile.
- PNQV : Oui. Il est évident que ce dossier est primordial pour préserver le caractère si particulier de notre ville, porte de la Vallée de Chevreuse. Une décision a été prise au conseil d'administration du STIF pour réaliser ces voies, malgré le travail effectué par la Municipalité de l'époque, à travers une contre expertise. La seule alternative aujourd'hui, riche de notre expérience, c'est de travailler sur une faille de leur dossier : l'environnement qui doit être défendu lors de l'enquête publique.

QUESTION 3 - Phase 2

Etude d'impact RATP: Suite à l'avis de l'Autorité environnementale pointant les zones floues, êtes-vous prêts à engager des études pour disposer d'une vraie contre-expertise?

- **SREM** : Oui, tout de suite
- SRT : Oui, il nous paraît essentiel de procéder à une contre-expertise technique du point de vue des nuisances sonores et vibratoires/environnementales et de la démarrer au plus tôt compte-tenu du calendrier de l'enquête publique ; sous réserve de pouvoir solliciter l'expertise compétente dans les délais impartis et à un coût raisonnable pour la commune

- **LILA** : OUI pour faire immédiatement appel aux expertises Techniques et Juridiques. Aller en justice s'il le faut avec arguments techniques, avocats compétents et 'réseau'
- PNQV: Tout à fait. Il est à noter que, pour emporter l'annulation des voies de retournement, c'est justement une étude d'expertise technique qui avait permis de prouver qu'une partie du projet n'apporterait pas d'efficacité supplémentaire à l'amélioration du trafic. Donc il est évident que nous débloquerons une ligne budgétaire pour faire réaliser une nouvelle contre expertise « environnement » pour défendre le cadre de vie de Saint-Rémy dans la mesure du possible. Nous nous appuierons sur l'avis motivé et indiscutable de l'Autorité environnementale pour défendre les intérêts de Saint-Rémy et ce dans les plus brefs délais car l'échéance est très serrée.

QUESTIONS 4 & 5 & Motion - Phase 2 - Enquête Publique et Rappel de la motion proposée en juin 2016

Pour ces deux questions, suite à un premier échange nous les avons complétées en renvoyant un <u>courrier rappelant le contenu de la motion proposée en juin 2016 par le Collectif</u>. Cliquer sur le lien pour plus d'information sur <u>cette motion</u>. Les réponses étant parfois combinées, nous les avons regroupées.

• Question 4:

- Pouvez-vous préciser votre **position** sur ce projet : nombre voies, défense de l'environnement (sonore et visuel) en particulier pour les riverains ?
- Complément concernant la motion de juin 2016: Une fois en place à la mairie, êtes-vous prêt à défendre à minima une telle motion (réactualisée) et soutenir son approbation en conseil municipal?

- Question 5:

• Pour l'**enquête publique**, envisagez-vous d'exprimer au commissaire enquêteur la position de la municipalité ?

• SREM:

- Les candidats ont entendu l'opposition des St-Rémois : Notre volonté est de travailler avec les autorités compétentes, les parlementaires qui nous soutiennent et les associations pour étudier des alternatives, obtenir de la RATP des réponses à l'avis de l'Autorité Environnementale et des avancées sur le respect du cadre de vie et l'aménagement de l'espace autour de la gare [Voir Tract 5, § 'Pour un projet de gare acceptable et adapté à la commune']
- [Complément concernant la motion] Nous souhaitons toutefois préciser que nous sommes entièrement en accord avec les objectifs mentionnés, concernant notamment la limitation du nombre de voies. [Voir encadré en bas du lien à cliquer '20171105 réponses SReM sur motion']
- [Complément sur l'**enquête publique**] Nous avons aussi prévu de demander un entretien avec le futur commissaire enquêteur pour exposer la politique de la municipalité.

- **SRT** :

- Point crucial à notifier : La Mairie n'a pas vocation (de par son statut officiel) à émettre un avis sur la voie 4T et la 10 en tant que tel, ni à se substituer à l'action ou à l'avis de la population.
- En revanche, il est de notre ressort de faire preuve de pédagogie et de clarté auprès des St Rémois sur ce dossier ultra technique. Aussi, nous nous engageons à concentrer les efforts nécessaires en matière de communication et de sensibilisation auprès des St Rémois en amont, pendant et en aval de l'enquête publique.
- Il ne s'agit en aucun cas de rentrer en guerre ouvertement contre la Région ou le STIF, mais bien de faire en sorte que ce projet soit géré au mieux et dans des proportions raisonnables pour l'ensemble des partie
- Concernant la motion : Nous mettrons la motion souhaitée à l'ODJ, sous réserve qu'elle soit rediscutée en amont sur la base des termes des dernières mises à jour (cf. dernières publications).
- Quoiqu'il en soit, nous nous engageons surtout à examiner, à l'issue des résultats de l'enquête publique et à réception des avis

des autorités (PNR, police de l'eau, inspecteur des sites, ABF) si un recours s'avère être pertinent et ce bien avant le redémarrage des travaux

- LILA:

- Nous ne sommes pas dans l'opposition stérile, mais ferons systématiquement des contre-propositions. La création de 2 voies 6 & 8 semble un compromis acceptable, mais pas de voie 10, ni de voie 4T.
- Concernant la motion : OUI nous la défendrons et la ferons voter en Conseil Municipal
- Pour l'enquête publique: OUI Nous ferons la 'comm', les réunions publiques et la publicité médiatique pour que le maximum de St-Rémois et d'habitants de la Vallée participent à cette enquête publique. La municipalité donnera également au commissaire enquêteur son avis.
- PNQV: Il est important à ce stade du projet, de faire valoir la position des Saint-Rémois notamment par une nouvelle motion du conseil municipal co-rédigée avec les associations. Par ailleurs, sauf le fait qu'audelà de la voie « légaliste » qui pourrait rapidement se révéler une lutte du pot de terre contre le pot de fer, la Municipalité est prête à s'associer à des actions citoyennes résolues, voire à les susciter et à donner l'écho nécessaire au dossier via un plan de communication s'appuyant sur les médias locaux et nationaux.

QUESTION 6 : Parking de 380 places semi-enterré à côté de la gare

Ce parking, en face de l'espace Jean-Racine, parait démesuré : quelle est votre position sur ce point ?

• **SREM** :

• il faut ce parking pour accompagner les bâtiments à construire (Cf. contrainte des « Logements sociaux ») mais...[Cf Tract n°4] nous veillerons à ce que cela soit bénéfique aux St-Rémois, ne grève pas nos capacités d'investissement et que les prix restent raisonnables et avantageux pour les résidents. Concernant les flux nous demanderons aux intercommunalités de mettre en place des parkings de regroupement sur leur territoire et certainement de penser à des systèmes de navettes... des mesures du trafic seront faites pour configurer le nouveau centre-ville – une étude de contournement (le terrain des sœurs) sera étudiée.

- [Complément] Comme nous l'avons exprimé ces derniers jours nous souhaitons surtout travailler en étroite relation avec les autres communes de la CCHVC, de l'arrière pays de Limours et la région pour étudier la possibilité de mettre en œuvre de parkings de concentration et permettre le rapatriement des usagers de ces parkings à la gare par un système de navettes électriques ou d'autres moyens de transport non polluant.
- SRT: Le besoin de tant de places n'est pas clair. Cependant, le département a déjà pris une position de principe favorable pour subventionner cet aménagement, cela va donc être difficile de faire reculer ce projet. Toutefois, nous nous engageons à publier et à détailler spécifiquement les points mentionnés dans l'étude ARTELIA sur la question du nombre de stationnements. Nous veillerons aussi scrupuleusement à la prise en compte de l'optimisation de la gestion des flux de circulation autour de la gare (rue Ditte et rue Chesneau) et plus largement sur les grands axes du centre-ville.

LILA :

- Il y a un problème de trafic (flux de voitures).
- Donc « NON à ce parking surdimensionné et occasionnant une densification du trafic », mieux vaut des parkings relais, sur les communes voisines, avec navettes (avis déjà partagé avec la CCHVC) [Voir 'Programme']
- Nous sommes très inquiets sur le reste à charge de ce projet de parking (investissement au détriment d'autres); il faut une contre-expertise financière
- Concernant l'étude Artelia, Artelia doit reprendre son étude car les postulats sont remis en cause (parking 380 places, 4 voies de garage). Mais des choses intéressantes sont à prendre en compte

dans cette remise à plat.

- Le Parking du stade doit être conservé et embelli
- [Voir aussi Tract n°3] 'Maintenir les parkings du centre-ville'

PNQV:

- Quel est l'objectif de ce parking relais ? Ce parking relais permettrait de libérer les places de stationnement en centre-ville couplé à la mise en place d'une politique tarifaire favorable aux Saint-Rémois. Dans cette étude de faisabilité, le nombre de 380 places est inférieur au nombre de places aujourd'hui utilisées par les rabattants venant des autres villes qui pollue non seulement le centre-ville mais également nos quartiers. Ainsi, la création d'un parking enterré intégré au paysage et en même temps dans le nouveau fonctionnement des abords de la gare serait bénéfique pour le confort de tous et la redynamisation du centre-ville où nous pourrions enfin nous garer sans problème. Il y a cependant deux conditions à la création de ce parking:
 - 1. intégration parfaite dans le paysage pour ainsi valoriser St Rémy porte d'entrée de la Vallée de Chevreuse
 - 2. pas de répercussion financière sur la ville pour un parking utilisé par des extérieurs.
- L'étude de faisabilité, comme son nom l'indique, permet de savoir si tout cela est faisable en terme de fonctionnement avec tout le confort nécessaire notamment pour les piétons et cyclistes ; si tout cela est faisable pour valoriser les commerces en face de la gare, pour améliorer le trafic à l'intersection de la rue de la République et de la rue Ditte etc. Il prend également en compte des espaces de dépose minute, un garage sécurisé pour les vélos, l'accès au centre-ville, et à la maison de l'écomobilité etc. L'étude de faisabilité étant réalisée.
- Il reste à trouver les financeurs en 2018 pour ensuite concevoir le projet. Tous les acteurs des déplacements seront consultés lors de l'élaboration du projet car la prise en compte des usages est primordiale dans sa réussite.

CONTRE LE PROJET RATP, LE COMBAT CONTINUE

Beaucoup d'entre vous pensent que les travaux en gare de Saint-Rémylès-Chevreuse sont presque terminés. Détrompez-vous !

CONTRE LE PROJET RATP, LE COMBAT CONTINUE!

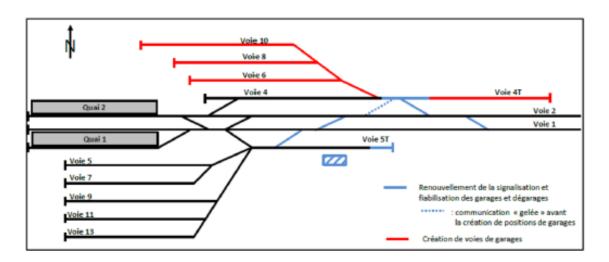
- Facebook
- Twitter
- Google+
- Email

Link

Embed

Copy and paste this HTML code into your webpage to embed.

Les travaux engagés depuis l'été 2016 par la RATP ne concernent que la première phase du projet (en bleu sur le schéma ci-dessous). La seconde phase (en rouge) consistera à créer 4 voies de garage supplémentaires. Or ces installations transformeront notre gare en un véritable site industriel, annexe de Massy.



Une fois en service, ces aménagements :

- Engendreraient de nombreuses nuisances (circulations à vide de nuit, bruit, lumière) que la RATP rend volontairement illisibles dans ses rapports. La vidéo plus haut ne sera plus un cas exceptionnel de manoeuvre bruyante.
- Entraineraient des circulations de trains sans passagers jusqu'à Orsay ou Massy. Aucun bénéfice pour les usagers au sud de ces gares,
- \blacksquare Coûteraient près de 30 Millions d'€ (en plus des 33 M€ de la phase 1),
- Nécessiteraient des murs de soutènement allant jusqu'à 6m de hauteur.
 Si si, c'est bien 6m sur les plans de la RATP, et cela sans compter le train au-dessus.

Savez-vous que le STIF et la Municipalité envisagent, près de la gare, la construction d'un parking relais de 380 places ?

Un parking complémentaire près de la gare, nous sommes nombreux à l'attendre, mais pas à n'importe quel prix!

• Le nombre de places est imposé par le STIF. Ce projet, totalement

disproportionné va accroitre les problèmes de circulation dans un centreville déjà saturé,

- La commune devrait participer au financement à hauteur de 4M€.
 Comment pourrait-elle, dès lors, financer les autres équipements publics tant attendus (centre de loisirs, restaurant scolaire),
- Le tarif mensuel pourrait être multiplié par 4 (environ 56€/mois avec Pass Navigo),
- Cette augmentation de tarifs ne bénéficierait pas à la commune.

STOPPONS CE PROJET D'EXTENSION DEMESURÉ!

Suite, aux irrégularités constatées dès la phase 1 au regard du code de l'environnement, « Riverains du RER B Saint-Rémy » et l'Union des Amis du Parc ont engagé un recours juridique. Le collectif soutient financièrement cette première action et doit se doter des moyens d'agir pour le futur grâce à vos dons. Nous remercions vivement nos premiers contributeurs.

Rejoignez-nous sur le site :

https://www.helloasso.com/associations/collectif-pole-gare-saint-remy

Pour en savoir plus...

Les actions menées ces dernières années ont permis d'obtenir l'abandon de la voie de garage 12 ainsi que celui du tiroir de retournement en arrière gare (Délibération du 22/3/2017). Malgré cela, le projet reste surdimensionné, onéreux, très impactant et insuffisamment justifié comme le relève de nouveau l'Autorité Environnementale (Ae) dans son deuxième rapport du 27/9/2017.

Non à l'abandon du projet de voies de garage supplémentaires sur la réserve foncière « RER B » du site de Massy/Palaiseau, à proximité des ateliers de maintenance, au profit des travaux du Grand Paris Express!

Certes, le site de Massy va subir de nombreuses modifications avec l'intégration des gares du Tram-Train Massy-Evry (TTME) et de la ligne 18 du Grand Paris Express. Mais les études d'implantation des voies de garage à Massy existent, la faisabilité a été démontrée et les réserves foncières sont clairement identifiées

dans le schéma directeur de 2013.

La RATP & le STIF sacrifient donc sciemment l'entrée du Parc Naturel Régional avec une vision à court-terme qui priorise aveuglément le Grand Paris Express.

Le choix de la taille du parking (380 places) serait basé sur les besoins liés aux flux en provenance des communes limitrophes et à la suppression de places en centre ville. L'inadaptation de ce quartier à de tels flux, l'asphyxie actuelle par la circulation du centre ville ne sont pas pris en compte! L'Ae demande d'ailleurs à la RATP d'intégrer les éléments concernant ce parc relais dans son étude d'impact.

Un tel projet coûterait cher : environ 40 M€. La Département et le STIF le financeraient à hauteur de 90%, ce qui laisserait 4M€ à la charge de la commune. Cela représenterait plus d'un an de budget d'investissement.

Le parking prévu serait géré par un opérateur privé et ne rapporterait aucun subside à la commune. Cela signifierait une augmentation de tarif pour l'usager. Pour exemple, voici une comparaison de tarifs :

Tarif actuel	St Rémy		parking à Orsay Dubreuil	
	Habitant	Hors commune	Avec Pass Navigo	Sans Pass Navigo
Jour (base 10h30)	1 €	3 €	5.9 €	
Semaine	3,50 €	12 €	17,00 €	25,50 €
Mois	14 €	48 €	56,60 €	89,30 €

Pensons autrement! Arrêtons les projets disproportionnés, basés sur des solutions du passé, qui ne répondent ni aux besoins de la population, ni ne préparent aux futures mobilités!

Le Collectif Pôle Gare Saint-Rémy est soutenu par les associations :

- EPAC (Ensemble pour un autre cœur de ville)
- Les Habitants de Beauséjour
- Les Habitants du Quartier du Rhodon

- MDB (Mieux se déplacer à bicyclette)
- Quartier du Petit Chevincourt
- Riverains du RER B Saint-Rémy
- SRE (Saint-Rémy Environnement)
- UAP (Union des Amis du Parc)
- VHSR (Vivre les Hauts de Saint-Rémy)
- COURB (Comité des usagers du RER B)

Octobre 2017

Lien vers version imprimable : Le combat n'est pas terminé! Octobre 2017

L'Autorité environnementale rend un avis sur la 2ème étude d'impact de la RATP

En juin 2017, la RATP a redéposé une étude d'impact sur son projet à Saint-Rémylès-Chevreuse auprès du CGEDD.

L'Ae a donc rendu fin septembre son avis sur la 2ème étude d'impact de la RATP.

- Les avis de l'Autorité environnementale
- L'avis sur la 2ème étude d'impact de la RATP:
 - lien sur notre site
 - Lien sur le site Ae

Cet avis très détaillé est nécessaire à la RATP avant de lancer en 2018 l'enquête publique sur son projet et elle devra apporter des réponses aux remarques faites. Nos actions reste donc absolument pertinentes et nécessaires.

Car des remarques il y en a tout autant que pour son premier dépôt (Cf. notre message ici sur le 1er avis).

Par exemple:

- Phase 2 et 1 déjà lancée : les « deux ensembles de travaux appartiennent à un même projet » et le découpage nuit à la clarté du dossier.
- Solutions alternatives : demande d'expliciter les raisons pour lesquelles d'autres sites n'ont pas été retenu, notamment Massy,
- Etudes acoustiques : toujours insuffisant malgré un renforcement du dossier par la RATP (qui prétend toujours qu'il n'y aura pas d'aggravation de nuisances), demande de clarifier et d'inclure toutes les sources (claquements et crissements).
 - L'Ae rappelle que des législations différentes s'appliquent pour la circulation des trains et pour les trains garés (bruits de voisinage, moins permissive).
- Le parking relais : l'étude d'impact soit modifiée en conséquence si nécessaire

Nous regrettons de n'avoir toujours pas pu obtenir cette 2ème Etude d'Impact de la part de la RATP, contrairement à la première étude de fin 2016 que la RATP avait fournie (mais après que l'Ae ait rendu son avis). Nous n'avons donc pu essayer de déchiffrer nous-même les études acoustiques évoquées par l'Ae.

La presse en parle : Toutes les Nouvelles 78

Le Collectif lance un appel à financement participatif

10 € pour stopper le projet d'extension de voies de garage à Saint-Rémy

L'entrée du Parc Naturel ne doit pas être transformée en site industriel!

Afin de financer la bataille juridique pour préserver la gare de St Rémy-lès-Chevreuse et son environnement, le Collectif lance un appel à financement participatif sur la plateforme HelloAsso.

Cette action nous permettra d'une part de recueillir les sommes nécessaires à ce combat et d'autre part de lister officiellement les donateurs comme lors d'une pétition.

N'hésitez à aller sur le lien ci-dessous et à passer le mot.

10 € pour stopper le projet d'extension de voies de garage à Saint-Rémy

Le Grand Paris - mise-au point

Comme les lignes du Grand PAris (notamment la L18) semble être l'élément perturbateur sur les grandes gares comme Massy, nous devons nous y intéresser.

Alors commençons par les nouvelles sur son financement :

Transports : la facture très salée du Grand Paris Express

Selon Mobilettre, lors de la réunion du 2 août, « le Premier ministre a évoqué explicitement les lignes 17 (Saint-Denis Pleyel – Le Mesnil-Amelot) et 18 (Orly – Versailles), susceptibles d'être reconsidérées dans leur calendrier et leur dimensionnement ». Ces deux lignes coûteraient environ 5 Mds€, pour un trafic voyageur relativement faible (seulement 15 000 voyageurs par heure sur la 17 et 50 000 à 100 000 sur la 18). Pas sûr, dans ces conditions, que ces lignes voient le jour dès 2024 comme cela est actuellement prévu...

Les JO c'est gagné, mais le Grand Paris Express ça coince très fort

S'il fallait ne retenir qu'un seul chiffre, le voilà: 35 milliards d'euros. Il fait d'autant plus mal que les ministres réunis le 2 août dernier par le Premier ministre l'ont mis en rapport avec une estimation initiale de 2010 à... 22 milliards!

De 22 à 35 milliards, alors que les travaux ne font que commencer: où

s'arrêtera-t-on?